La protection sociale

**Dessine-moi l’éco, en partenariat avec Le Monde.fr**, janvier 2014.

**Qu’est-ce que la protection sociale ? Que recouvre-t-elle ? Qu’est-ce qu’une prestation sociale ? Quels sont les organismes chargés de la protection sociale en France ? Comment est-elle financée ? En 3 minutes 35, un dessin élaboré en temps réel présente les principes et le fonctionnement de la protection sociale en France.**

**Exploitation pédagogique**

1. Quelles sont les situations couvertes par la protection sociale ?
2. Pourquoi ces situations sont-elles qualifiées de « risques sociaux » ?
3. Donnez des exemples de « prestations de services sociaux ».
4. Qu’est-ce qui distingue une logique d’assurance d’une logique d’assistance ? Qu’est-ce qui distingue une logique de protection universelle d’une logique d’assistance ?
5. Identifiez la logique à laquelle obéissent les prestations suivantes : minimum vieillesse, indemnités chômage, allocations familiales, pension de retraite, RSA, indemnités congé de maternité, allocation adulte handicapé.
6. Quels sont les différents organismes de protection sociale ?
7. Quelle est la principale source de financement de la protection sociale ?
8. Quels sont les autres modes de financement ?
9. En quoi la CSG (contribution sociale généralisée) se différencie-t-elle des cotisations sociales ?

**Synthèse**

Construisez une fiche récapitulative à partir de vos réponses aux questions précédentes.

Vous pouvez par exemple présenter les informations sous la forme suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Protection sociale = protection contre les risques sociaux** | **Risques sociaux** :  Définir et illustrer  **Protection** :  Dire en quoi elle consiste  **Prestations sociales** :  Préciser les logiques et les illustrer |
| **Organismes de protection sociale** | Les citer |
| **Financement de la protection sociale** | **Source principale**  Qui paie, sur quels revenus ?  **Autres sources**  Qui paie, sur quels revenus ? |

**Corrigé**

1. Situations couvertes : maladie, accidents du travail, maternité (famille), vieillesse, chômage. On peut ajouter logement et pauvreté-exclusion.
2. Ce sont des risques de l’existence partagés par tous qui occasionnent une baisse des revenus (par impossibilité temporaire ou définitive de travailler) ou une hausse des dépenses (nécessité de se soigner, charges de famille…).
3. Accès gratuit ou à tarif réduit à des services comme l'hospitalisation publique, l'hébergement des personnes handicapées, la réduction de tarif des transports en commun pour les familles nombreuses ou les personnes âgées.
4. **Logique d’assurance** : les prestations sont contributives ; il faut avoir préalablement cotisé (donc travaillé) pour les percevoir et leur montant est fonction des salaires antérieurs/**Logique d’assistance** : pas de condition de cotisations préalables mais versées sous condition de ressources, ciblées sur les catégories à bas revenu, objectif de lutte contre la pauvreté/**Logique de protection universelle** : pas de condition de cotisations préalables mais pas non plus de conditions de ressources, même montant versé à tous.
5. Logique d’assurance : indemnités chômage, pension de retraite, indemnités congé de maternité.

Logique d’assistance : minimum vieillesse, RSA, allocation adulte handicapé.

Logique de protection universelle : allocations familiales.

1. La Sécurité sociale, les organismes complémentaires pour les risques maladie et vieillesse (mutuelles et régimes de retraite complémentaires), l’Unedic pour le risque chômage (en coopération avec Pôle emploi).
2. Cotisations sociales prélevées sur les salaires (part patronale et part salariale).
3. Impôts et contributions publiques.
4. C’est un impôt : alors que les cotisations sociales ouvrent des droits à ceux qui les versent, l’impôt est une contribution obligatoire sans contrepartie directe. Son assiette est beaucoup plus large que celle des cotisations sociales : salaires mais aussi revenus sociaux comme les pensions, les indemnités chômage… et également les revenus du capital comme les intérêts et les dividendes des placements financiers.

**Synthèse**

|  |  |
| --- | --- |
| **Protection sociale = protection contre les risques sociaux** | **Risques sociaux** : risques de l’existence partagés par tous qui occasionnent une baisse des revenus ou une hausse des dépenses.  Ex : maladie, vieillesse, chômage…  **Protection** : accès gratuit ou quasi gratuit à des services sociaux et versement de prestations sociales  **Prestations sociales** : assurance (ex : indemnités chômage)/assistance (ex : RSA)/protection universelle (ex : alloc. familiales) |
| **Organismes de protection sociale** | Sécurité sociale  Organismes complémentaires  Unedic |
| **Financement de la protection sociale** | Cotisations sociales (sur les salaires, employeurs/salariés)  Impôts, notamment CSG (sur l’ensemble des revenus)  Contributions publiques (sur le budget État) |